BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 3177

92 – HAUTS-DE-SEINE

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE NANTERRE

Ventes et cessions

520 991 332 RCS Nanterre.
MASSECOM.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 10000.00 EUR.
Adresse : 18-59, Avenue de la Voie Lactée, 92100 Boulogne-Billancourt.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION FDJ ONLINE BETTING AND GAMING FRANCE Société par actions simplifiée Au capital de : 8 207 776,00 EUR Siège social 18-59 Avenue de la Voie lactée 92100 Boulogne-Billancourt N° RCS 922 499 488 RCS Nanterre, est société absorbante MASSECOM Société par actions simplifiée Au capital de : 10 000,00 EUR Siège social 18-59 avenue de la Voie Lactée 92100 Boulogne-Billancourt N° RCS 520 991 332 RCS Nanterre, est société absorbée Evaluation de l'actif et du passif de la société absorbée dont la transmission à la société absorbante est prévue (sur la base des valeurs nettes comptables estimées au 31 décembre 2025) : Actif évalué à : 11 107 832,27 euros Passif évalué à : 10 479 340,78 euros Actif net apporté évalué à : 628 491,49 euros Rapport d'échange des droits sociaux : la société absorbante et la société absorbée étant toutes deux détenues à 100% par la même société mère, la fusion est placée sous le régime applicable aux fusions simplifiées entre sociétés sœurs. En conséquence, aucun rapport d'échange n'est établi dans le cadre de la fusion et il ne sera procédé à aucune augmentation de capital de la société absorbante. Montant de la prime de fusion : néant (la société absorbante et la société absorbée étant toutes deux détenues à 100% par la même société mère). Effet rétroactif de la fusion d'un point de vue comptable et fiscal : 1er janvier 2026. Date du projet commun de fusion : 12 novembre 2026 Date et lieu du dépôt du projet de traité de fusion au RCS au titre de chaque société participante : le projet a été déposé le 16 novembre 2026 au greffe du tribunal des activités économiques de Nanterre pour la société absorbante et la société absorbée..